



LE SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DU NUNAVUT/ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA ET LA SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ CONCLUENT UN ACCORD DE PRINCIPE À LA SUITE DE FRUCTUEUSES NÉGOCIATIONS

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE : le 5 juillet 2017 – Iqaluit (Nunavut) – – Un accord de principe a été conclu entre le Syndicat des employé-e-s du Nunavut (SEN) et la Société d'énergie Qulliq (SEQ) pour le compte de plus de 160 employés syndiqués travaillant à la fourniture d'électricité aux clients de l'ensemble du Nunavut.

« Le SEN est heureux d'avoir conclu un accord de principe juste et équitable avec la SEQ résultat d'une négociation de bonne foi menée dans le respect mutuel des préoccupations des deux parties », a déclaré Bill Fennell, président du SEN. « Nous avons entrepris le processus de présentation de l'accord de principe à nos membres en vue de la tenue d'un scrutin de ratification. Nous croyons que cet accord répond de façon équitable aux préoccupations de nos membres tout en tenant compte des besoins de l'employeur. »

Le processus de ratification devrait être terminé au cours de la troisième semaine d'août. Ce calendrier permettra aux membres du SEN touchés de voter sur le protocole d'accord qui fait l'objet d'une recommandation unanime de la part du SEN et de la SEQ.

« Il s'agit d'une étape importante pour la SEQ, et je tiens à remercier les équipes de négociation pour leur diligence qui a permis de conclure un accord de principe favorable pour les deux parties », a déclaré le ministre responsable de la SEQ, Johnny Mike.

S'il est accepté par les membres du SEN lors du processus de ratification, l'accord sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020.

« Je suis heureux que le SEN et la SEQ ait rapidement conclu un accord de principe. Tout le crédit revient aux deux équipes de négociation pour leur dévouement et leur travail acharné », a déclaré le ministre responsable de la Loi sur la fonction publique, Keith Peterson.

– 30 –

À propos du Syndicat des employés du Nunavut

Le Syndicat des employé-e-s du Nunavut (SEN), un élément de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC), représente plus de 4 200 personnes travaillant pour le gouvernement du Nunavut et les diverses collectivités du territoire. Le SEN a été formellement créé en 1998, tout juste avant la création du Nunavut en 1999. Ses origines à titre de représentant de nombreux travailleurs du Nunavut sont bien plus lointaines, tout comme l'histoire du Nunavut. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site www.neu.ca.

À propos de la SEQ

À la suite de la séparation du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest, la Société d'énergie du Nunavut s'est vue confier le mandat le 1^{er} avril 2001 de fournir de l'électricité à la population du Nunavut. Renommée Société d'énergie Qulliq (SEQ) en 2003, cette société territoriale détenue à 100 % par le gouvernement du Nunavut exerce ses activités de manière indépendante et relève du ministre territorial responsable de la SEQ.

La SEQ est la seule société productrice et distributrice d'électricité au Nunavut. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site www.qec.nu.ca.

Renseignements aux médias :

James Kaylor
Agent des communications
Syndicat des employé-e-s du Nunavut
Téléphone : 867.979.4209 Poste 204
Courriel : james@neu.ca

Sheila Papa
Gestionnaire des communications intégrées
Société d'énergie Qulliq
Téléphone : 867.979.7534
Courriel : spapa@qec.nu.ca

Denise Grandmaison
Gestionnaire des communications
Ministère des Finances
Téléphone : 867.975.6818
Courriel : dgrandmaison@gov.nu.ca